# JO Paris 2024 : le recrutement de 40 000 agents de sécurité freiné par la nécessité de posséder un titre de séjour d'au moins cinq ans

05/08/2023 à 9h53




**Pourquoi la filière de sécurité peine à recruter des agents à moins d'un an des JO de Paris 2024 ? Sofiane Aboubeker, président de l'association des Métiers de la Sécurité nous livre plusieurs éléments de réponse**

*Paris 2024 : pourquoi le secteur de la sécurité privée peine à recruter pour les JO ?*

Alors que le compteur pour Paris 2024 est enclenché, le secteur de la sécurité est encore loin d'être prêt à un an des Jeux olympiques. « *On table sur 40.000 agents pleinement mobilisés pour les JO. C'est du jamais vu* » souligne Sofiane Aboubeker, président de l'Association des métiers de la sécurité (ADMS).

**Ce manque d'effectifs, le responsable l'explique par plusieurs barrières de recrutement, à commencer par la loi sécurité**

**globale votée en 2021. Elle impose désormais un titre de séjour d'au moins cinq ans pour pouvoir exercer une activité dans la sécurité privée.** « ***Par moments, on avait jusqu'à 60 % des effectifs qui venaient de pays externes à l'Union européenne. Cela pose une vraie difficulté en matière de recrutement.*** »

*Si les effectifs privés manquent à l'appel, quelles seraient les conséquences lors des JO de Paris 2024 ?*

Pour Sofiane Aboubeker, il faudrait avoir recours à la force publique. Or, « *elle est déjà surmobilisée, on l'a vu avec les émeutes.* » Selon lui, certaines zones pourraient être délaissées en déplaçant ces effectifs policiers. « ***On pourrait voir des scènes de violences urbaines reprendre. C'est un vrai danger*** », conclut le président de l'Association des métiers de la sécurité.

20 minutes